



Réunion avec les président(e)s des groupes et commissions

Avant l'assemblée générale, les participant(e)s à cette réunion annuelle statutaire, qui fait l'objet d'un procès-verbal disponible au secrétariat, ont discuté avec les membres du comité de la vie du club durant l'année écoulée, des questions relatives à la gestion de la section, des groupes et des commissions ainsi que des perspectives d'avenir.

Procès-verbal de l'assemblée générale 25 avril 2018

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et désignation des scrutateurs

Jean Micol (JM), président, ouvre l'assemblée à 20h05 par les salutations d'usage. Pour que l'assemblée se déroule normalement, le président désigne un scrutateur par table : Alain Détraz, Jean-Charles Graf et Christian Hubert. Ils sont acceptés à l'unanimité.

Compliments et gratitude

JM remercie les présidents des commissions et groupes d'avoir participé à la réunion annuelle avec les membres du comité. Il remercie également les membres présents de l'intérêt qu'ils manifestent ainsi à la vie du club.

Excusés

JM lit la liste des personnes excusées (jointe à l'original du PV). Il mentionne en particulier le message d'excuses que François Gindroz, ancien président, souffrant, a adressé à l'assemblée.

Décès

Au cours des mois passés, le comité a appris avec tristesse le décès des membres suivants :

- Raphaël Abbet,
- Jacques Badoux
- Suzanne Blaser
- Jean-Denis Galland
- Louis Rainoni
- Paul Stern,
- Rolf Strub
- Alain Jeanneret
- Laurent Kohler
- Diane Mottier
- Jean Peyrollaz
- Heinrich Wehrli
- Simone Zimmermann,
- Nicola Zaric

La section adresse ses très sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil et les assure de toute sa sympathie. Pour honorer la mémoire des membres disparus, l'assemblée se lève et observe un moment de silence.

Adoption de l'ordre du jour (OJ)

Sans remarque concernant l'OJ, celui-ci est adopté à l'unanimité. Les listes de présence sont complétées par les clubistes. Le quorum étant atteint (54 membres ont signé les listes de présence jointes au PV original), l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 29.11.2017

Le PV de l'assemblée générale d'automne 2017 a été publié sur le site web de la section. Aucune remarque n'étant formulée à son sujet, il est approuvé à l'unanimité. JM en remercie le rédacteur.

3. Discussion et approbation du rapport 2017 du président de la section

JM présente son rapport annuel qu'il est également possible de consulter sur le site web de la section. Il rappelle les faits marquants de l'année qui seront développés par les présidents des commissions et groupes. Après lecture, le PV est soumis au vote de l'assemblée. Celle-ci l'approuve à l'unanimité moins 1 abstention.

4. Informations des commissions, des groupes et des sous-sections

JM passe la parole aux président(e)s ou responsables des groupes, commissions, ainsi que des sous-sections.

○ **Alpinisme : Alexandre Züger (AZ)**

L'agenda de la CA est chargé avec de nombreux projets et le souci d'une meilleure accessibilité de nos membres aux activités de montagne. A cette fin, la CA a développé une fonctionnalité Go2top qui permet d'avoir une vision statistique des participations. AZ présente la situation quant aux participations sous forme d'un Power Point qui est joint au présent PV. Les points saillants sont les suivants :

- 240 places de cours de formation proposées
- 227 activités avec 1912 places proposées
- En moyenne une place vacante par activité

Par ailleurs la CA proposera de nouvelles règles de désinscription aux courses dès l'automne 2018. Avec 84 CDC actifs en 2017, la CA continue son effort de formation de nouveaux CDC (+11 en 2017) et veille au maintien des compétences en proposant 6 jours de formation.

○ **Animation de la grande salle : Nicole Gross est excusée**

Marcel Isler informe que suite aux travaux du groupe, une nouvelle installation de sonorisation a été mise en place avec des micros sans fils permettant une meilleure interaction entre l'assemblée et les organisateurs.

○ **Archives et Photographes: Robert Pictet (CH)**

Robert Pictet lit le rapport de la commission des archives et du groupe des photographes dont l'activité intense a continué tout au long de l'année. Christine Rapin remplace Edouard Bungener au comité

○ **Bibliothèque: Christian Hubert (CH)**

CH remercie les membres de sa commission qui permettent de bien faire vivre la bibliothèque. Il informe qu'à la fin de l'année 2017, la Commission comportait 7 personnes, Monika Keller et Arielle Adatte ayant quitté fin 2017. Pour l'année 2018, la commission comptera une nouvelle recrue, Dorien Kruithof et bénéficiera du retour d'Ursula Besson, après une absence consacrée au tour du monde à vélo avec son mari Alain.

Catherine Strahm a été acceptée comme membre romande de la Commission de la Bibliothèque centrale du Club Alpin à Zurich.

Christian informe des activités de la bibliothèque, en particulier de la migration du logiciel Bibliomaker sur Windows 10. Le rapport complet est disponible sur le site de la section.

○ **Buvette: Pierre Grossen (PG)**

PG adresse ses vifs remerciements aux bénévoles qui assurent les permanences à la buvette. Concernant l'activité, le point préoccupant est une présence plus courte des membres aux stamms avec pour conséquence une forte variabilité des recettes, le minimum record cette année étant de Fr.5.- Dans ces conditions sa commissionne questionne le bien-fondé de la présence de 2 membres durant l'été.

○ **Cabanes : Antoine Weber (AW)**

JM présente AW, architecte de profession, qui sollicitera les suffrages de l'assemblée pour le poste nouvellement créé de vice-président de la commission des cabanes

AW présente les éléments saillants de la commission des cabanes dont le rapport complet est disponible sur le site. Il fait état d'une activité moyenne au niveau des nuitées, du fonctionnement satisfaisant de la cabane Rambert, et du succès de l'inauguration de la passerelle de Mountet. Il rappelle l'écho médiatique rencontré par les 2 bivouacs développés par les élèves architectes de l'EPFL et transportés à La Fouly. L'un d'eux sera monté cet été à l'A Neuve. Une nouvelle gardienne a été recrutée à Mountet. Les premiers échos de son activité sont très positifs. Un projet est en cours de développement pour augmenter de manière significative la production d'électricité photovoltaïque à Trient.

JM remercie Antoine et lui souhaite la bienvenue au sein de la commission des cabanes.

○ **Chalets: Alain Détraz (AD)**

Les efforts développés pour dynamiser la fréquentation des chalets ont porté leurs fruits avec une augmentation de 10% des recettes. Les 3 chalets présentent une situation positive. AD relève que le nombre de nuitées des clubistes est en augmentation, un point réjouissant. La commission a décidé de renforcer la visibilité des chalets en créant des prospectus ainsi que des cartes de visite. Le tout sera mis à disposition, avant l'été, dans les offices de tourisme. AD remercie vivement son équipe pour sa contribution enthousiaste tout au long de l'année. Elle demeure inchangée à 9 membres. JM félicite AD et encourage les membres de la section à visiter et fréquenter nos 3 chalets, tous merveilleusement situés.

○ **Environnement : Séverine Evéquoz**

Trois nouveaux membres ont rejoint la commission. Il s'agit d'Ana Slijepcevic, biologiste, Sara Rakotonarivo, chargée de communication ainsi que d'Alex Leschinsky.

La commission a pris part à Poutze à Trient 2017 et a rédigé 6 contributions à notre magazine. La commission suit le dossier des Zones de Tranquillité au niveau du canton. Alexis Bailly est délégué au comité de Pro Mont-Blanc et participe annuellement à son assemblée générale qui se tient à Chamonix. Actuellement celle-ci a l'intention de présenter une candidature du site du Mont-Blanc au titre de patrimoine mondial de l'UNESCO.

○ **Jeunesse : David Moreau (DM)**

La commission a proposé un programme attractif à nos jeunes membres dans un cadre financier très sain et ce, grâce à l'effectif conséquent de moniteurs bénévoles. En 2018, le challenge sera de trouver un bon équilibre entre débutants et les membres plus avancés. Pour étoffer les effectifs, des sorties en commun sont organisées avec Vallorbe et Yverdon. De même, une collaboration plus soutenue est organisée avec les salles d'escalade régionales. Il remercie l'ensemble des guides, moniteurs et bénévoles pour leur contribution.

Les groupes

○ **Mercredistes: Jean-Michel Kern (JMK)**

JMK salue l'assemblée et informe que le groupe, qui compte 218 membres dont 130 dames, se porte bien avec une augmentation constante de ses membres. 82 activités, avec des camps hiver et été, ayant réuni 1700 participant(e)s ont été réalisées en 2017. Il exprime ses chaleureux remerciements à la CA pour avoir mis sur pied une formation avalanche pour son groupe et lui demande sa reconduction en 2018.

○ **Jeudistes : Norbert Bussard (NB)**

En 2017, le groupe a comptabilisé 56 sorties avec la participation de 1690 Jeudistes ce qui représente une moyenne de 30 personnes par course. Plusieurs sorties et manifestations mémorables ont été organisées. La revue des Jeudisteries parue une fois en 2017, en retrace les éléments marquants. NB adresse un grand merci aux CDC et autres bénévoles qui contribuent à la richesse et à la communication des activités du groupe.

○ **Fanfare du CAS-Diablerets: André Laurent (AL)**

Suite au soudain décès d'Alain Jeanneret, les efforts d'AL pour trouver un nouveau directeur ont été récemment couronnés de succès. Ainsi, la fanfare, après le changement positif de sa dénomination, pourra mettre en œuvre son ambitieux programme de représentations en 2018.

○ **La sous-section de Morges**

Monika Savary, présidente, adresse les salutations de Morges à l'assemblée. La sous-section se porte bien. Elle remercie la section-mère pour la bonne collaboration et la participation aux AG de la sous-section.

- **La sous-section de Payerne**

Dominique Grobéty, souffrant, s'est excusé.

Jean Micol remercie tous les responsables pour leur action et leur dévouement. Il précise que l'ensemble des rapports est disponible sur le site web. Après les avoir soumis au vote de l'assemblée, ils sont approuvés à l'unanimité.

5. Discussion et approbation des comptes 2017, des rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes.

Comptes 2017 et rapport du trésorier

Yann Piguët, trésorier, présente en détail le compte d'exploitation ainsi que le bilan 2017 de la section. Les comptes 2017 ont été adoptés par le comité lors de sa séance du 14.03.2018.

Le résultat net de l'exercice se monte à CHF 1'157.-, après une charge d'amortissements de CHF 103'486.- et une attribution aux fonds de CHF 86'000.-. La revue détaillée des comptes est jointe au PV original.

Rapport des vérificateurs des comptes

Jacques Chappuis présente le protocole de la séance de vérification des comptes. Il informe que celle-ci s'est déroulée en présence de M. Delamadeleine de Fidassist SA, la fiduciaire en charge du bouclage. La commission se déclare satisfaite du déroulement de la vérification et des réponses apportées aux questions posées. Dès lors, comme exprimé dans son rapport joint au PV original, la commission de vérification des comptes demande à l'assemblée d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2017.

JM remercie la commission pour son travail de vérification des comptes 2017.

Discussion et approbation des comptes 2017

JM met les comptes ainsi que le rapport en discussion. Aucune question n'étant soulevée, JM soumet les comptes 2017 ainsi que le rapport des vérificateurs au vote de l'assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Sur proposition de JM, l'assemblée vote la décharge au comité; les vérificateurs des comptes sont relevés de leur mandat.

6. Election de la commission des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018

En vertu du processus de rotation de ses membres, Jacques Chappuis informe l'assemblée que les personnes suivantes se présentent pour constituer la commission des comptes 2018:

- Isabelle Marquis, présidente
- Mireille Forestier, membre
- Marie-Louise Jeandrevin, suppléante

JM soumet la composition de la commission au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

7. Election aux commissions et aux groupes.

JM soumet au vote l'ensemble des changements dans les commissions et les groupes qui ont été présentés par les présidents respectifs. Il présente également la candidature d'Antoine Weber au poste nouvellement créé de vice-président de la commission des cabanes.

L'assemblée approuve ces changements ainsi que la nomination d'Antoine Weber, à l'unanimité.

Alexandre Zuger propose que Carole Bardy, accompagnatrice de montagne, rejoigne la Commission de l'Alpinisme, ce qui est approuvé à l'unanimité.

8. Présence dans les média sociaux: Alain Coudray (AC)

Dans sa présentation Power Point à l'adresse de l'assemblée, AC expose l'activité intense de la commission de ces derniers mois. Si l'objectif prioritaire fut de procéder à la rénovation du site web, la commission, en analysant les enquêtes récentes auprès de nos membres, a constaté qu'une frange large de nos jeunes membres exprimait certaines attentes au niveau d'une présence de la section sur les média sociaux. Aussi les premiers efforts de la commission ont-ils porté sur le développement d'un page Facebook et d'un site Instagram, puis sur leur lancement

récent. Dans un deuxième temps, la commission a procédé à la mise à jour du cahier des charges de la rénovation du site web, prenant en compte les idées et suggestions émises par les nouveaux membres de la commission. Après finalisation, le cahier des charges sera soumis à un appel d'offres auprès de 5 fournisseurs répondant à des critères prédéfinis de professionnalisme et de viabilité, l'objectif étant de réaliser cette rénovation au cours de l'automne 2018.

9. Divers et propositions individuelles

- JM informe l'assemblée de la décision de la section CAS Chaussy de se séparer de la cabane des Diablerets. Une information détaillée sur la situation immobilière et financière de la cabane a été transmise au comité. Après analyse des éléments communiqués et discussion de l'opportunité stratégique de devenir propriétaire d'une cabane portant le nom de la section, le comité, à l'unanimité, a considéré qu'il était inopportun de reprendre la cabane des Diablerets.

JM soumet cette décision à l'assemblée. Luc Anex, ancien président, appuie la proposition en raison de la situation de la cabane sur un domaine skiable, différente du profil alpin des cabanes de la section. Daniel Rapin, ancien président de la commission des cabanes, relève l'état précaire de l'immeuble et des travaux considérables pour la mettre aux normes.

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité se prononce contre le rachat de la cabane des Diablerets.

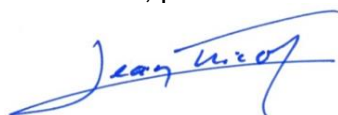
- Dans la lecture de sa communication adressée au président de la section et jointe au présent protocole, Jean Duboux évoque la situation critique des alpages du Trient en déplorant les conséquences de l'avalanche géante de l'hiver 2017 et, à son avis, le manque de transparence du comité dans sa communication à son sujet. Il rappelle les engagements de la section envers le donateur Henri Badan et souhaite que la commission des alpages informe du coût exact des dégâts de l'avalanche.

JM remercie Jean Duboux pour son intervention et son souci de la pérennité des alpages ainsi que des constructions afférentes. Il rappelle que l'avalanche et ses conséquences ont été mentionnées lors de l'AG d'automne 2017. Alex Züger regrette qu'aucun membre de la commission des alpages ne soit présent lors des assemblées et estime qu'une intervention devrait être faite auprès de cette commission afin d'améliorer la communication avec la section. D'autres membres de l'assemblée partagent ce sentiment et souhaitent obtenir un meilleur suivi et une information en temps opportun sur la situation des alpages et des constructions. Prenant note de ces remarques et souhaits, le comité s'engage à suivre davantage cette affaire.

Personne ne souhaitant prendre la parole, JM annonce que l'OJ est épuisé. Il lève la séance à 21 h 45, tout en remerciant vivement les membres présents de leur participation et en les invitant à voyager jusqu'en Afghanistan en compagnie d'Arnaud Cottet en deuxième partie de soirée.

Lausanne, le 16 mai 2018

Jean Micol, président.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Micol', with a stylized flourish at the end.

Pour le protocole: Marcel Isler.

Monsieur le Président cher ami,

Pendant l'hiver 2016-2017, une avalanche géante s'est abattue sur notre propriété, secteur du Petoules d'en bas.

Cette catastrophe écologique majeure a complètement bouleversé anéanti ravagé un périmètre d'environ 100'000 m².

La forêt protectrice n'existe plus. arbres abattus, mutilés, fracassés sont une véritable diabolisation et exposent nos terrains à de futures avalanches et à la croissance des verser indésirables.

Malgré ce sinistre impressionnant par son ampleur et sa violence. Personne n'a renseigné les membres de notre section —

— Par une ligne dans notre bulletin bimensuel.

— Par de communiqué de la commission des alpages de l'Est.

— ni de la commission de l'environnement alpin.

— Par de rapport de notre comité de section sur les mesures de sauvetages envisagées ou exécutées.

— La commission de la communication reste muette sur ce sinistre.

Qu'en est il ? L'information ne passe plus dans notre section ?

Est-ce par méconnaissance des devoirs des propriétaires fonciers ?

ou indifférence aux risques naturels en montagne ?

par manque de franchise ou manque de confiance ?

Ensemble : nous sommes responsables des alpages de l'Est, donation à la section de notre membre Henri Beolan.

Donation acceptée avec reconnaissance par l'assemblée générale de la section des Diablerets du C.A.S. en 1980.

Clubistes : nous sommes tous concernés, nous avons droit aux informations concernant l'avalanche, les dégâts, les mesures prises ou à prendre, les frais de remise en état.

Nous attendons un rapport détaillé sur l'avalanche qui a ravagé nos alpages de l'Est l'hiver 2016-2017.

— message à l'attention de notre ass. générale de section —

Jean Dubouy.